

M 337 A - 13.10

Motion du Conseil municipal de Vernier du 1^{er} octobre 2013

relative à l'objet suivant

POUR UN POTAGER URBAIN AUX TATTES

Le Conseil municipal, par 19 OUI, 5 NON et 5 abstentions,

invite le Conseil administratif à

- 1 présenter une étude de faisabilité pour l'implantation d'un potager urbain sur la parcelle 3182 des Tattes ;
- 2 inclure dans cette étude, notamment :
 - l'évaluation des coûts pour la Ville de Vernier et plus particulièrement le service de la Cohésion sociale (SCOS) ;
 - l'éventuelle charge de travail engendrée pour le SCOS pour l'encadrement adéquat du potager ;
 - la coopération possible dans la prise en charge entre l'Hospice général et la Ville de Vernier.